



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal

DE20150330_43	Conseil municipal du 30 mars 2015
Rapporteur : Xavier BONNEFONT	Télétransmise à la Préfecture le 01 AVR. 2015 Affichée le 1 avril 2015

L'an deux mille quinze le trente mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 12 mars 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme SERRALHEIRO, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. YOU à Mme DE MAILLARD
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- M. OZDEMIR à M. GATELLIER
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. BOUAZZA à M. PAIN
- Mme RICCI à Mme COUTANT
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Bernadette FAVE

D I V E R S

Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal

Assemblées, contrôle de légalité,
courrier
id : 859

Conseil municipal
30 mars 2015

43

Rapporteur : Xavier BONNEFONT

M. LE MAIRE : Conformément aux dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous rends compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération du 14 avril 2014.

Dans ce cadre, les décisions par délégation suivantes ont été prises entre le 11 février 2015 et le 17 mars 2015 et des marchés suivant liste annexée ont été signés entre le 7 janvier 2015 et le 2 mars 2015

Vous trouverez également ci-annexée la liste des indemnités de sinistres réglées à la Ville afférentes aux contrats d'assurance qu'elle a souscrits.

Date	N°	Libellés
February 11, 2015	17	Paiement de frais et honoraires d'avocat à la SCP d'Avocats SEBAN et Associés – Affaire Ville d'Angoulême / DEXIA (TOFIX DUALIS et TOFIXMS) (1 512 € TTC)
February 26, 2015	18	Recours action contre décision CDAC
3 mars 2015	19	Vente d'un produit par la boutique du musée du Papier – Fixation des tarifs (catalogue B. Pras 30 €)
10 mars 2015	20	Paiement de frais et honoraires d'avocat à Mtre Jean- André Fresneau - Affaire Ville d'Angoulême / CGR Champniers (CNAC) (8 460 € TTC)
13 mars 2015	21	Vente de produits pour la boutique du Musée d'Angoulême – Fixation des tarifs (6€ à 45 €)
17 mars 2015	22	Rétrocession à la commune d'une concession au cimetière de Bardines n° 18124 de 50 ans au nom de MERCERON

Il vous est proposé de prendre acte de ces décisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
30 mars 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping strokes, positioned to the right of the official seal.

